# Journalistes, auteurs :
# On veut nous spolier !

Communiqué • 09 septembre 2025

**Journalistes de France Télévisions, auteurs, attention.**
**La direction envisage un sacré hold-up.**
**Elle veut nous spolier d'une grande part de nos droits voisins !**

On vous explique.

France Télévisions a perçu plus de **4 millions d'euros** de la part des géants du numérique.
Les droits voisins sont issus de l'utilisation secondaire de nos œuvres, c'est-à-dire après exploitation par nos propres sites de France Télévisions.
Google et Meta ont déjà versé ces sommes au titre de l'exploitation de notre travail sur leurs réseaux de 2019 à 2024.

Autrement dit, ces productions ont déjà été amorties par France TV et ne constituent **que du profit.**

La loi est claire, les droits voisins doivent ainsi être répartis de façon appropriée et équitable.

Équitable : qui ne lèse personne.
Approprié : qui convient.

Ce sont là les deux définitions exactes de l'équation qui doit guider notre signature.

Si les œuvres qui ont généré ces droits ont été amorties, cela veut dire qu'hormis les frais de gestion de la répartition, leur montant doit être partagé, à minima, à part égale entre le producteur, France Télévisions et les auteurs, Nous.

**Approprié et équitable c'est donc 50/50** moins les frais de gestion répartis à 50/50.

Dans une autre branche, celle des artistes auteurs, c'est sur cette base que nous négocions.
Sauf que, à France Télévisions…
La direction n'envisage pas d'aller au-delà de 25%
25% c'est de la spoliation pure et simple.

**FO ne se rendra pas complice d'un tel hold-up.**
**FO dira non à tous ceux qui souhaitent brader nos droits.**

Dire oui aujourd'hui, c'est se couper un bras et créer un précédent funeste et piller la rémunération à venir de nos œuvres.